



GAZETTE MUNICIPALE

N° 007 - M A R S 1991

NAILLAT

Bonjour à tous,

Le printemps est de retour après le long sommeil de l'hiver qui, cette année était au rendez-vous. Comme la nature, nous devons relancer la vie, rouvrir les dossiers avec une énergie nouvelle.

En Décembre, nous vous avons fait connaître que le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer à la charte intercommunale du Pays Dunois. Depuis, ce dossier a avancé lors des réunions tenues avec les communes concernées.

Le 22 Février 1991, le Président du S.I.V.O.M, nous a fait connaître que la procédure de constitution de la charte était en cours et qu'un accord de principe avait été donné par le Préfet et le Président du Conseil Général.

Ce même jour, il a été décidé de constituer 5 commissions de travail (Sociale, Tourisme, Environnement, Agriculture, Economie).

Une prochaine réunion est prévue le 27 Avril pour désigner, entre autre, les représentants des Communes adhérentes à ces commissions. Les personnes souhaitant participer à leurs travaux, sont priées de présenter leur candidature à la Mairie avant cette date.

La future Charte doit être un levier pour le développement de nos communes. Il est indispensable que le plus grand nombre soit associé à cette mise en oeuvre. Le Maire et le Conseil Municipal espèrent fortement que des "non élus" de la commune siègeront dans les commissions.

Bon courage à vous pour cette année de travail 1991, en espérant qu'elle ne sera pas perturbée par des événements tels que ceux que nous venons de connaître.

Responsable de publication
René LUINAUD, Maire

Rédacteur
Georges POUPARD, adjoint

Comité de rédaction

Marthe AUROUX, conseillère municipale
Annie BEAUVAIS, conseillère municipale
Andrée MAROT, conseillère municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Janvier : Le Conseil Municipal donne son accord pour :

- l'augmentation du tarif de l'eau à compter du 1er Janvier 1991
 - Forfait 170 FRS
 - de 30 à 100 M3 2 FRS 30
 - plus de 100 M3 2 FRS le M3
- la fermeture des compteurs, suite à l'absence de deux relevés successifs.
- le recrutement de deux contrats emploi solidarité
 - un pour le secrétariat de la Mairie
 - un pour l'aide aux cantonniers.
- l'emploi de reliquats des crédits F.D.A.E.C pour des travaux d'entretien de voies et des pistes agricoles (lieux arrêtés).
- l'aménagement de l'aire de jeux de l'école (achats d'équipements demandés par la Directrice, avec étalement des dépenses en fonction des crédits affectés).

Autres points abordés : Nettoyage du foyer rural,
Vente de chemins et terrains communaux
Divers travaux à effectuer au cimetière
Dossiers O.P.A.H.

Séance du 5 Mars :

- regroupement pédagogique : Après délibération, sur ce dossier qui a sensiblement évolué depuis quelques semaines, le Conseil Municipal affirme sa volonté de voir maintenir 3 classes à Naillat. Il demande au Maire de bien vouloir étudier, avec le Maire de Colondannes, les modalités à mettre en oeuvre pour faciliter la venue éventuelle des enfants de Colondannes à Naillat.

- reliquat des crédits d'assainissement : Accord du Conseil pour utiliser ces crédits pour continuer les travaux d'assainissement à la Gasne et aux Chabannes (au bourg).
Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec la poste pour la pose de plaques avec les noms des rues du bourg de Naillat, et des numéros d'habitation dans les villages de 8 habitations. (si vous avez des propositions de noms de rues pour le bourg, faites les connaître au secrétariat de la Mairie. merci).

Après un examen attentif du dossier relatif à la construction de deux unités d'accueil pour personnes âgées, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la proposition de l'association "Vivre en famille".

Une réflexion, une envie, un clin d'oeil, une invitation :

Notre modeste gazette sera, pour les enfants de nos enfants, une petite page de l'histoire de notre commune. Comme nous maintenant, ils seront heureux de retrouver quelques traces de leurs racines. Pour eux, gardez ce témoignage de notre temps.

ETAT CIVIL

DECES :	18 Décembre	LEDAY Pierre	Le Bourg
	1er Janvier	AUPETIT Camille	Lavaudaguet
	13 Février	PATOUILLAUD Angèle	St Sulpice le Dunois
	18 Février	REJAUD Fernand	Teillablon

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

INFORMATIONS DIVERSES

Le bail à réhabilitation : Une nouvelle formule juridique qui permet à des propriétaires privés et publics, de confier à un organisme H.L.M, une société d'économie mixte..., le soin de faire procéder, par ces derniers, à des travaux d'amélioration des immeubles en leur confiant la gestion de ceux-ci par la location à usage d'habitation. (la circulaire 91-23 du 28-01-91 peut être consultée au secrétariat de la Mairie.

Empoisonnement des taupes : Autorisé du 1er Mars au 30 Mai et du 1er Octobre au 30 Novembre.

Travaux de débroussaillage et abattage : Les travaux auront lieu en mai 1991 sur la ligne 400.000 volts (EGUZON - RUEYES).

Etablissement de fiches d'Etat Civil : Elles peuvent être établies par toutes Mairies sur présentation (obligatoire) du livret de famille, d'un extrait d'acte de naissance, ou d'une carte d'identité.

VIE DES ASSOCIATIONS

Les anciens d' A.F.N. : Cette association a été créée en 1962 par le regretté Pierre DESVILLETES.

Depuis 1977, Robert RONZAUD en est son Président.

Autour de lui, 5 vice-Présidents représentent 5 communes dont chacune possède son drapeau.

-Paul REJAUD	Vice-Président	Naillat
-Gérard MEIGNAT	Vice-Président	Dun-Le-Palestel
-Gérard BRUNET	Vice-Président	Colondannes
-René CHEVREUIL	Vice-Président	Fleurat
-Maurice PARINAUD	Vice-Président	St Sulpice le Dunois
-Secrétaire : Robert JEANNOT		
-Trésorier : Daniel PENOT		

Actuellement, l'association regroupe environ 90 adhérents.

Outre les liens forts tissés durant leur séjour en A.F.N, les anciens se retrouvent à l'occasion des manifestations qu'ils organisent chaque année pour se donner les moyens nécessaires à leur action.

Au passage, le Président tient à remercier vivement les municipalités qui les aident par le biais de subventions.

Enfin Robert RONZAUD, homme réaliste et enthousiaste, très attaché aux souvenirs de ces grands moments de la vie de cette "génération du feu", souhaite que tous les Anciens d'A.F.N restent solidaires et unis pour continuer à témoigner d'une page de l'histoire de notre pays, qu'ils en soient remerciés.

*

* *

- 1er Mai : Tournoi de foot à St Priest la Feuille entre les équipes de Naillat, Noth et St Priest la Feuille . 40 équipes engagées. Début du tournoi 8 heures.
- 11 Mai : Bal musette du Comité des fêtes
- 8 Juin : Bal musette de la Cantine scolaire
- 23 Juin : Enduro extra régional sur les chemins de la commune de Naillat (toute la journée)

VOUS INFORME EN PLUSIEURS EPISODES !

Suite à une étude sur la présence de la POSTE en CREUSE, les résultats suivants ont été enregistrés :

La poste est présente partout même dans les endroits les plus retirés de nos campagnes. Avec un réseau postal plus diversifié et plus impliqué dans la vie locale, cette présence sera maintenue et confortée.

Deux points importants se dégagent du sondage :

- PASSAGE QUOTIDIEN DU FACTEUR même en l'absence de courrier
(Médicaments, ravitaillement et autres services)

- MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE

(dans lequel un conseiller postal peut vous apporter une aide précieuse, impôts, relations avec d'autres administrations, finances etc...)

LA POSTE ET LE SPORT

ORGANISATEUR OFFICIEL DU PARCOURS DE LA FLAMME
OLYMPIQUE DES XVI^{ème} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER.

LA POSTE ET SES PRODUITS

POSTEPARGNE Gestion de vos comptes d'épargne à domicile

VIDEOPOSTE Exécutez vos comptes quand l'inspiration vous prend

7 Jours sur 7, 24 Heures sur 24 TOUS VOS
COMPTES SUR MINITEL

PAS DE PROBLEME LA POSTE EST LA.

LA POSTE vous dit à bientôt dans trois mois !

